

EYMARD-DUVERNAY F., MARCHAL E. et al., *Façons de recruter*, Métailié, Paris, 1997.

GAYET-VIAUD C., « Âge et sociabilité dans la ville: de l'innocuité sociale aux degrés d'humanité, les types du "petit vieux" et du "bébé" », *Annales de la recherche urbaine*, n° 100, 2006.

MARION J.-L., « La raison du don », *Philosophie*, n° 78, 2003.

NANCY J.-L., *À l'écoute*, Gallilée, Paris, 2002.

PATTARONI P., *Politiques de la responsabilité. Promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, 2005.

PATTARONI P., « Le care est-il institutionnalisable? Quand la "politique du care" é mousse son éthique », in LAUGIER S., PAPERMAN P. (éd.), *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, École pratique des hautes études en sciences sociales, coll. « Raisons pratiques », Paris, 2006.

RICŒUR P., *Philosophie de la volonté*, t. I: *Le volontaire et l'involontaire*, Aubier, Paris, 1950.

RICŒUR P., « La promesse d'avant la promesse », in CRÉPON M., LAUNAY M. de (dir.), *La philosophie au risque de la promesse*, Bayard, Paris, 2004.

STAVO-DEBAUGE J., « Les vices d'une inconséquence conduisant à l'impuissance de la politique française de lutte contre les discriminations. Partie II. Apprêter un chemin au droit, confonctionner des catégories pour l'action publique », *Carriets de bord*, n° 7, 2004.

STAVO-DEBAUGE J., « Aux seuils de l'intégration et en butte aux discriminations. Le parrainage à l'emploi, apprêter et soutenir une volonté fragile », in BREVIGLIERI M., THÉVENOT L. (dir.), *Politiques au regard du proche*, Économica, Paris, à paraître.

THÉVENOT L., *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006.

## CHAPITRE XV

### Arrangement au présent, compromis au futur. Les « cadres de l'expérience » d'un groupe de jeunes garçons dans le contexte tunisien

Mohamed NACHI

CETTE étude s'intéresse aux expériences quotidiennes que vivent les jeunes dans la société tunisienne ainsi qu'aux accords qu'ils nouent et dénouent, en groupe ou individuellement<sup>1</sup>. De manière générale, elle s'intéresse aux formes de jugement et de justification que des jeunes déploient pour évaluer leurs propres relations ou pour qualifier les relations qu'ils entretiennent avec les autres. Il convient de préciser que l'approche adoptée s'inscrit dans une perspective microsociologique réalisée à partir du suivi pendant environ trois ans d'un groupe de jeunes Tunisiens dans une petite localité de la région du Cap Bon.

Le groupe en question est composé de six individus (un noyau de quatre amis et deux occasionnels) qui se fréquentent assez régulièrement, mais qui entretiennent des relations plus ou moins étroites en fonction de certaines affinités personnelles,

<sup>1</sup> Les enquêtes ont été menées en Tunisie, à Tazarka, une petite ville de 10000 habitants située dans la région du Cap Bon. Elles s'étalent sur pratiquement trois ans, de 2001 à 2003, mais le travail de terrain a été réalisé de façon épisodique.

mais aussi des saisons et des occasions de leurs rencontres. L'été, par exemple, période de vacances marquée par une sociabilité forte où les moments de festività et les sorties sont fréquents, ils se trouvent « entre-soi », passent la plupart de leur temps ensemble. L'hiver, en revanche, leurs relations perdent beaucoup de leur régularité et de leur intensité. Les contacts s'espacent, ils ne peuvent se réunir qu'en fin de semaine.

C'est pour cette raison qu'il serait difficile de parler de « groupe de pairs » au sens habituel, ces jeunes ne remplissent pas les critères courants requis pour utiliser ce concept. En effet, il n'existe pas de hiérarchie apparente entre eux et les opérations de critique demeurent possibles dans la mesure où chaque membre tend à préserver une certaine distance, un détachement à l'égard des autres. Le choix de ce groupe est fortuit. Il est l'aboutissement, suite aux premiers contacts, des échanges et discussions avec le premier d'entre eux, Sadak. Comme il a accepté de nous introduire dans le groupe, nous avons pu, au fil du temps, tisser des relations de familiarité qui ont rendu possibles les conversations et discussions, et tolérable ma présence parmi eux dans des situations « privées », confidentielles.

Dès le début, nous avons choisi de nous intéresser moins à la reconstruction du fonctionnement du groupe qu'aux processus d'interaction entre ses membres, c'est-à-dire aux relations *internes*, aux expériences de ces jeunes. Au commencement de l'enquête en 2001, ces jeunes avaient entre 17 et 22 ans. Tous avaient déjà quitté l'école. Sans diplôme, ils avaient une réelle difficulté à trouver du travail et, du reste, n'étaient pas vraiment motivés pour en chercher un. Occasionnellement, l'un ou l'autre acceptait d'accomplir quelques tâches, mais jamais pendant la période d'été où, pourtant, l'offre d'emploi est plus importante. Sur la base d'observations, de conversations et d'entretiens réalisés auprès de ces jeunes, nous avons cherché à déceler les thèmes significatifs à leurs yeux : organiser des actions communes ou prendre position au sujet de leurs faits et gestes<sup>2</sup>. Au départ,

<sup>2</sup> La démarche adoptée s'apparente à une ethnographie du groupe ou plus exactement à une *ethnographie de l'action* au sein du groupe (Piette, 1996). Pour réaliser ce travail de terrain, nous avons donc observé un groupe composé d'un noyau de six jeunes, nous avons assisté à des réunions, participé à certaines de leurs activités, organisé des discussions autour de questions qui ont émergé au cours de l'enquête et, dans le même temps, nous avons réalisé des entretiens individuels avec certains d'entre eux et recueilli des récits. Parce qu'elle s'est

l'investigation fut motivée par quelques interrogations : de quels sujets ces jeunes Tunisiens discutent-ils ? De quoi est constitué leur champ d'expérience ? Dans quelles situations parviennent-ils à trouver un accord ? Dans quelles circonstances cet accord se révèle-t-il difficile ? Quand l'accord se transforme-t-il en compromis ? Et quels sont les points au sujet desquels le compromis n'est pas envisageable ? Quels sont les arguments avancés par les jeunes ? Ce qui demeure en filigrane est l'importance pour eux de sceller des accords nécessaires à l'organisation de leurs expériences quotidiennes, à tisser des relations amicales.

C'est donc l'expérience des jeunes comme *épreuve* qui a retenu davantage notre attention. Plusieurs formes d'épreuve peuvent être déclinées : être confronté aux problèmes de la vie quotidienne, s'affirmer parmi ses pairs, prendre des marques de distinction et de prestige, (se) prodiguer des signes de reconnaissance et d'estime, etc. Au départ de cette recherche, nous voulions centrer l'analyse plus spécifiquement sur la construction des figures de compromis élaborées par ces jeunes pour parvenir « à construire, à manifester et à sceller des accords plus ou moins durables » (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 39). Nous nous interrogeons alors sur la place qu'elles occupent pour mobiliser des répertoires d'évaluation, des normes et principes communs. L'idée étant aussi d'analyser la nature spécifique de ces compromis ainsi que l'impact qu'ils pourraient avoir sur les attitudes individuelles et les interactions constitutives de leur « champ d'expérience ».

Le travail de terrain prévoyait essentiellement de repérer des situations où les jugements convergent et celles où ils divergent, excluant la possibilité d'un compromis. Mais, la quête des figures de compromis, que les jeunes seraient à même de mettre en œuvre s'est révélée, en un sens, vaine ; car au lieu des

étalée sur trois années, l'enquête nous a permis de voir comment, dans une temporalité longue, certains des membres du groupe ont pu construire et réaliser bon nombre de leurs aspirations, alors que d'autres ont vu leurs actions et projets échouer et d'autres encore ont tout simplement abandonné un certain nombre de leurs attentes pour, finalement, s'adosser en quelque sorte à la réalité et se trouver devant le fait accompli. Cela a permis d'ajuster discours et actions, projets et réalisations avec la possibilité pour les jeunes aussi bien que pour le chercheur de bénéficier de moment de réflexion sur le dire et le faire des uns et des autres.

<sup>3</sup> Nous reviendrons plus loin sur cette expression.

compromis, nous avons, en réalité, eu affaire davantage à une multitude de formes d'arrangement qui constituent, pour ainsi dire, la trame immédiate des relations que les jeunes nouent. Cela nous a amené *de facto* à réviser le schéma initial du protocole d'enquête et à introduire certaines notions « accessoirées » que nous situons *en deçà de la figure du compromis* et *en marge des régimes d'action* définis par Luc Boltanski (1990). En suivant l'évolution de certaines situations, on peut être frappé par l'absence de véritables figures de compromis. Il semble que pour ce qui est du présent de leur expérience, les jeunes ne cherchent pas d'accords durables et, d'une certaine manière, ne se préoccupent pas de réaliser de tels accords ; ce n'est pas quelque chose qui serait constitutif de leur champ d'expérience. L'accord au sens fort n'est donc pas leur visée première pour coordonner leurs actions ou décisions. Face aux difficultés rencontrées dans le champ de leurs expériences immédiates et à certaines divergences de point de vue ou désaccords, ils *recourent au mode de l'arrangement*. « On s'arrange ! », disent-ils fréquemment. Une expression revient systématiquement : « Tu ne vas pas en faire un "problème", une "affaire" [qadhia] ? » Et dans le même état d'esprit : « c'est "normal" », ou parfois en arabe : *'adi* – qui veut dire la même chose. Ces énoncés sont l'expression de ce qu'on pourrait qualifier d'opération de *relativisation*, nous y reviendrons. Dans l'ensemble, l'expérience immédiate des jeunes laisse apparaître un penchant au recours à des *arrangements* ponctuels, qui nécessitent moins de justification et de montée en généralité, et à ces *formes de relativisation*.

Ce constat nous a amené à reprendre la distinction que proposent Luc Boltanski et Laurent Thévenot entre *compromis* et *arrangement*. Pour eux, le compromis est une forme *hybride* d'accord parce qu'il se réfère à plusieurs ordres de grandeur impliquant un principe commun spécifique de justification (Nachi, 2001). Dans un compromis « on se met d'accord pour composer, c'est-à-dire pour suspendre le différend, sans qu'il ait été réglé par le recours à une épreuve dans un seul monde » (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 337). Ainsi, en cas de désaccord ou de dispute, il permet aux personnes de parvenir à un accord *fragile*, qui *se tient* en rapprochant des grandeurs ou principes incompatibles. Il implique, par conséquent, à la fois le dépassement des intérêts purement individuels et l'existence d'un bien supérieur commun (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 408).

Le compromis rapproche donc des êtres et des objets appartenant à des ordres de justification multiples ; sa visée est le bien commun ou la recherche d'un intérêt général. C'est en ce sens que les parties qui cherchent à construire un compromis doivent inévitablement *composer*, en renonçant à certains de leurs principes ou intérêts particuliers et en abandonnant la dispute (Nachi, 2001, p. 102). L'*arrangement* est d'un tout autre registre. À la différence du compromis, il ne présuppose pas la nécessité d'un « bien supérieur commun ». Alors que le compromis est la manifestation d'un accord (plus ou moins durable) qui s'appuie sur des justifications universalisables, l'arrangement est une *forme de relativisation* qui n'a pas besoin des exigences de justice et échappe aux contraintes de justification. Ce que nous avons pu constater dans de nombreuses situations courantes, c'est que les relations interpersonnelles au sein du groupe tendent à s'appuyer plutôt sur des arrangements que sur de véritables compromis. Nous partons donc de l'hypothèse que *les arrangements forment le champ d'expérience contingente et des relations interpersonnelles* (échanges, relations amicales, etc.) qui se nouent et se dénouent entre les membres de ce groupe de jeunes. Dégager une grammaire de ces arrangements serait une manière d'accéder à ce qui caractériserait peut-être le mieux les champs d'expérience de ces jeunes dans la vie quotidienne, les accords et conventions tacites qui sous-tendent leurs façons d'appréhender le monde. Nous verrons, dans la deuxième partie, que cette analyse en terme d'arrangement ne s'applique pas tellement à ce que nous désignons par « horizon d'attente », particulièrement marqué par la volonté de partir.

### En deçà du compromis : le champ d'expérience immédiate comme topique de l'arrangement

Pour étayer notre hypothèse, nous proposons d'examiner quelques thèmes faisant l'objet d'une attention toute particulière de la part des jeunes. Autant préciser d'emblée que le choix de ces thèmes ne nous appartient pas, mais qu'il s'est imposé par la force des choses en ce sens que les jeunes en font une « évaluation forte », selon l'expression de Charles Taylor. Parmi les thèmes récurrents, nous en avons relevé plus particulièrement trois : le rapport aux filles et la façon dont ils imaginent

la « femme idéale », le rapport aux valeurs et à la religion, le départ à l'étranger comme horizon d'attente ou aspiration forte. Précisons cependant que, même si ces sujets sont fréquemment évoqués, les jeunes en parlent avec une certaine retenue. En analysant ces différents thèmes, nous chercherons à montrer que l'idée d'arrangement est consubstantielle au champ d'expérience quotidienne (existentielle) de ces jeunes.

### *L'horizon de l'expérience matrimoniale: métamorphose de la vision de la « femme idéale »*

#### • *Les filles du pays: le ressort d'un arrangement avec soi*

D'une façon générale, on pourrait considérer qu'il existe chez les jeunes une forme de vision commune sur la façon de qualifier la « femme idéale ». Ils montrent en tout cas une certaine fermeté quant à la façon dont ils jugent leur future épouse: celle-ci doit être une femme « propre », c'est-à-dire qu'elle ne doit pas avoir connu de relations sexuelles avec d'autres hommes. La virginité de la femme est érigée en condition nécessaire, ou idéale, sorte de principe supérieur. Ces jeunes se montrent intransigeants par rapport à cette exigence de virginité de la femme avant le mariage. « Pour moi, dit Amin, ma future femme ne doit pas avoir eu d'expérience avec des hommes autres que moi: c'est impossible, cela, je ne l'admets pas. » « La femme est pour son mari et pas pour tout le monde », dit Ali. *L'honneur* de l'homme, sa virilité figurent parmi les arguments qui justifient cette position. Après le mariage, la *fidélicité* apparaît comme l'une des valeurs fondatrices du couple. « Pour moi, la fidélité est une valeur essentielle, indispensable à la vie du couple », affirme Sadak. Il raconte d'ailleurs une histoire marquante qui lui est arrivée avec une fille française qu'il a connue, mais lui a manqué de respect alors qu'il estimait qu'elle aurait dû lui rester fidèle: « Ici [au bled], quand un garçon fréquente une fille ou fait l'amour avec elle, cette expérience imprègne la fille pour la vie: la fille est marquée pour l'éternité. À chaque occasion où elle se trouve en face à face au garçon, elle doit baisser les yeux, elle doit avoir honte. » Sadak fait preuve d'*intransigence* dans la façon dont il juge le comportement de cette fille qu'il qualifie d'« inacceptable ». *Nul compromis n'est envisageable avec ce genre de fille* qui l'a complètement repoussé et ignoré: « [Un an après], elle a totalement refusé qu'on

reprenne notre histoire d'amour. [...] Je ne comprenais pas! Pourtant rien ne s'est passé entre nous! J'étais mal pendant tout l'été. Je n'ai pas pu admettre son attitude et j'ai du mal à gober son comportement d'autant plus qu'elle m'a lâché pour sortir avec un copain à moi. Trop dur, bizarre... inacceptable. » Sadak ne peut envisager d'établir un accord avec une fille qui ne partage pas les mêmes valeurs que lui. Tandis que les référents normatifs mobilisés par Sadak sont de l'ordre du respect de certaines valeurs traditionnelles et de sa propre image, son ancienne amie semblerait davantage intéressée à connaître différentes expériences amoureuses. Ces deux préoccupations sont incompatibles et expriment en quelque sorte un conflit de valeurs. Sadak et cette fille ne parviennent à aucune forme de compromis ni d'arrangement. C'est la rupture définitive et irréversible de la relation.

Cependant, malgré l'*intransigence* dont Sadak fait preuve lorsqu'il s'agit de qualifier la femme idéale — dans le respect du répertoire d'évaluation auquel il fait référence —, force est de constater, lorsqu'on compare le référentiel normatif qu'il affiche et ses propres pratiques, qu'il se comporte en trouvant une certaine forme d'*arrangement*. Ainsi, même s'il défend que la femme doit être vierge jusqu'au mariage, cela ne l'empêche pas de connaître, personnellement, plusieurs femmes. On apprend également qu'il ne se prive pas d'avoir des aventures avec plusieurs filles au même moment et donc de « tromper » ses copains. Ses copains le savent et ne manquent pas de le dire: « Il avait, à un certain moment, un grand amour et il avait en parallèle d'autres aventures, alors il voulait probablement éviter des disputes, pour que sa vraie copine ne soit pas jalouse, ne lui fasse pas de scène de jalousie, ne lui reproche pas d'avoir d'autres relations » (Ali). « Pour les autres [filles], il a tendance à nier en bloc! Quand on le croise par hasard avec l'une d'entre elles, il refuse de dire que c'est une copine, il trouve toujours une excuse pour expliquer pourquoi il se trouve à un moment donné avec elle » (Amin).

Il cherche des excuses... Nul argument ne peut en effet être avancé pour justifier son comportement. C'est le propre de l'*arrangement*. Nous sommes bien dans l'ordre du « privé ». Et Sadak ne cherche d'ailleurs pas à se justifier publiquement. Au contraire, il chercherait même à éviter de devoir le faire: il préfère la « discrétion », « agir en secret sans témoin, et garder le secret » (Hassen).

Les excuses qu'il trouve fournissent une explication provisoire à une situation temporaire. Ce genre d'*arrangement* avec lui-même lui rend probablement la vie davantage « supportable » et lui procure plus de satisfaction.

• *Les filles européennes: l'espoir d'un mariage « arrangé »*

Sadak et Hassen semblent *tomber d'accord* sur le fait que les étrangères ne répondent pas aux critères de la « femme idéale » telle qu'ils la conçoivent. Ainsi, si Hassen quittait le pays, il envisagerait davantage de se marier avec une musulmane ayant, tout comme lui, quitté son pays, qu'avec une autochtone : « Il y a tellement de musulmanes qui vivent à l'étranger que ça ne devrait pas poser de problème. » Sadak porte, comme nous l'avons vu dans l'illustration fournie ci-dessus, un *jugement sévère* sur l'*infidélité* qui caractérise le comportement des filles occidentales : « Apparemment, la fidélité, elles ne la connaissent pas ; ça doit être dur pour les mecs là-bas. [...] Leurs valeurs ne sont pas les nôtres. Elles changent de maris ou d'amis sans gêne, chose que l'on n'admet jamais ici. C'est pourquoi je ne me marierai jamais avec une fille de l'étranger. »

Hassen est prêt à trouver un *arrangement* lorsqu'il pense épouser une étrangère pour avoir la possibilité de vivre à l'étranger. C'est ce qu'on pourrait appeler l'espoir du mariage, un mariage qui va tout changer, un pari sur l'avenir, sorte de promesse d'un futur meilleur... Cette idée, évoquée au mois de mai 2002, n'était que temporaire puisque, dès le mois de juillet suivant, il envisage plutôt son désir d'épouser une musulmane vivant à l'étranger<sup>4</sup>. À la fin de l'entretien, Hassen nous fait part d'une nouvelle relation qu'il a avec une jeune Tunisienne établie en France. Cette liaison apparaît, pour Hassen, comme figure de *compromis*. Hassen avait en effet annoncé qu'il désirait se marier avec une étrangère pour s'établir en France sans difficulté. Cette solution n'était qu'une forme d'*arrangement* avec lui-même afin d'échapper à ses conditions de vie difficiles en Tunisie, mais cela lui posait quelques problèmes

<sup>4</sup> Hassen s'est effectivement marié avec une Française d'origine tunisienne vivant en France. Il a quitté le pays pour aller s'installer en France en septembre 2003. Je l'ai rencontré en 2004 : il m'a fait savoir qu'il a eu un enfant et qu'il s'est très bien adapté au mode de vie en France. Il travaille dans l'entreprise de son beau-père et semble satisfait de ce qu'il est devenu.

moraux (justement concernant la virginité de sa future femme). Pour Hassen, épouser une Tunisienne établie en France peut par contre être justifié par des principes auxquels adhèrent tous les Tunisiens. Il peut donc faire la *publicité* de cette relation sans gêne, et nous pouvons présager que cette relation n'est pas envisagée comme solution « provisoire » (*i.e.* arrangement) dans l'esprit de Hassen : « Tu sais quoi, j'ai même une bonne nouvelle à t'annoncer. Tu te souviens, ce que je ne voulais pas te dire au printemps. En fait, c'était à propos d'une fille que j'ai connue l'été dernier et avec qui je vais me marier. Pas tout de suite, rassure-toi. Eh oui ! j'ai trouvé la perle de ma vie. C'est une fille qui vit en France mais elle est d'origine tunisienne, de Kairouan. »

**L'expérience religieuse :  
convenance personnelle et arrangement avec autrui**

Il s'agit à présent de s'intéresser aux répertoires d'évaluation mobilisés par ces jeunes et de voir dans quelle mesure ils sont prêts à établir une forme d'*arrangement* avec leurs croyances et convictions. Nous avons vu que leur conception de la femme est empreinte de ces croyances et que cette représentation est fortement influencée par un répertoire normatif qui mérite d'être examiné de plus près. La « virginité » de la femme, la « fidélité », etc. relèvent de ce répertoire et constituent des questions à propos desquelles on trouve des *points de convergence* dans les propos des jeunes.

De façon générale, il semblerait que l'on trouve une *certaine forme d'accord* entre les jeunes dans leur rapport à la religion. Hassen, Amin et Sadak semblent *s'accorder sur leur façon de concilier leurs croyances et leurs expériences quotidiennes*. Leur quotidien est ponctué d'*arrangements* dans ce domaine. Ainsi, leurs expériences quotidiennes ne trouvent certainement pas à être *justifiées publiquement*, mais des convenances personnelles entre eux ainsi qu'une forme d'*arrangement* avec eux-mêmes leur rendent la vie « supportable », compatible avec leurs croyances. « La prière est obligatoire, elle est nécessaire et en même temps on ne peut pas se priver d'aller en boîte, de sortir avec une copine. On peut concilier toutes ces choses à condition de rester modéré, de ne pas exagérer ou en abuser. [...] Pour moi, faire sa prière et faire certaines choses, moralement réprochées [interdites] par la religion, n'est pas incompatible, il faut

toujours trouver des arrangements, concilier des choses qui paraissent contradictoires» (Sadak).

On peut d'ailleurs admettre que leur façon de vivre la religion relève d'une *forme d'arrangement entre eux*. « Si je dois respecter à la lettre ce que prescrit la religion, je me retrouverai seul, je me priverai de mes ami(e)s. Mes meilleurs amis boivent, vont en boîte, s'amuse et, moi, je ne veux pas me priver, rester à l'écart, en dehors de ce groupe. La solitude je n'en veux pas [...]. Mais, en même temps, je tiens aussi à faire ma prière journalière, à respecter certaines croyances et valeurs qui sont importantes pour moi, m'importent beaucoup. Par exemple, je ne vais pas à la prière du vendredi. Je ne veux pas que les gens me voient à la mosquée et en même temps, un autre jour, ils me voient dans une boîte ou dans un bar» (Amin). « Moi, je ne bois pas de vin, mais je ne peux pas m'empêcher d'accompagner mes copains; eux, ils boivent du vin, moi, je prends du Coca. Ils sont intrigués, comme ils disent: "Nous, on boit et, lui, il se saoule." Ils disent cela parce que, tout en buvant du Coca, je n'arrête pas de m'amuser et de rigoler avec eux en leur compagnie» (Sadak). Ces propos illustrent bien l'aspect « *privé* » des croyances considérées comme des convenances personnelles. Leur vie de groupe est fondée sur une *convenance entre eux*. Sadak fréquente ce groupe dont il ne partage pas nécessairement toutes les habitudes, mais leurs relations sont fondées sur une *convenance réciproque*. Leur façon d'être et de se comporter ne concerne qu'eux. *L'arrangement ne suppose pas le même horizon moral que le compromis*.

Cet arrangement entre Sadak et ses amis, cette *convenance*, permet donc aux membres du groupe de s'entendre malgré le comportement légèrement en retrait de certains d'entre eux. Il leur permet d'éviter le conflit permanent au sujet des comportements de chacun<sup>5</sup>. On peut cependant imaginer que *certaines fois*, les amis de Sadak *remettent en question* son comportement en incitant Sadak à les suivre. En l'absence de « principe supérieur commun » sur lequel s'entendraient les membres du

<sup>5</sup> Remarquons cependant que Sadak s'abstient de juger de façon explicite le comportement de ses amis. Cette attitude, significative d'une fuite hors du différend, laisse envisager qu'une certaine forme de relativisation caractérise également la façon dont les relations se tissent au sein du groupe. (Nous reviendrons ultérieurement sur cet aspect des relations entre les jeunes.)

groupe, on peut penser que cet *arrangement entre eux doit être régulièrement redéfini*.

Mais, concernant ses relations avec le groupe, Sadak établit les *limites morales qu'il ne veut pas dépasser*. Et nous constatons que Sadak ne fait part d'aucun *principe qui puisse justifier ses pratiques publiquement* – si ce n'est qu'il justifie son comportement par le refus de se couper des autres membres du groupe; ce qui est une justification éminemment *personnelle*. Le cas de Hassen illustre un rapport particulier au respect des croyances et préceptes de la religion. Il raconte comment l'un de ses meilleurs amis s'étant remis à la prière, il a été poussé à se questionner sur sa façon de vivre sa foi: « Pendant une semaine, j'étais mal à l'aise, je n'arrivais pas à comprendre ce qui avait poussé Mouldi [un autre ami du groupe] à devenir pratiquant. J'ai mis une semaine pour me décider, j'ai passé des nuits blanches, je ne savais pas quoi faire. Maintenant c'est fait et je suis bien content. Je suis très heureux de retrouver la voie (*tarik*). » D'émblée, Hassen enchaîne en expliquant comment il a trouvé une *forme d'arrangement entre son récent engagement dans la foi et ses pratiques quotidiennes*. Tout comme Sadak, Hassen entend concilier ce que lui dictent sa croyance et sa façon de vivre avec ses amis: « *Ce n'est pas parce que l'on fait la prière qu'on doit devenir saint... quelqu'un de pieux qui ne quitte plus la mosquée.* »

### **Prééminence de l'arrangement dans le champ de l'expérience quotidienne**

- *L'arrangement comme forme de l'échange et comme acte de solidarité*

Il faut encore évoquer le rapport que ces jeunes entretiennent avec *l'argent*. On observe que les membres du groupe sont parvenus à une *forme d'arrangement* en ce qui concerne les formes de solidarité. « Dès qu'il y a un problème d'argent, la seule solution, c'est d'être solidaires entre nous » (Amin). La solidarité est un principe que tous reconnaissent. Cette pratique est *justifiable au quotidien*. « L'argent, par exemple, n'est pas un problème. Celui qui en a prêté ou donne à celui qui n'en a pas. C'est la solidarité entre nous. Ce n'est pas parce que quelqu'un d'entre nous n'a pas d'argent qu'il ne peut pas nous accompagner en boîte par exemple. On va lui payer son entrée [...] » (Amin). Cet *arrangement* entre les membres du groupe leur

permet d'élaborer certaines actions : assister à un match de foot ou envisager une sortie tous ensemble, par exemple. « Si les parents de l'un de nous refusent quelque chose, un ou deux membres du groupe se chargent d'aller voir souvent la mère pour la convaincre... » (Sadak).

Ces actes de solidarité illustrent la façon dont les jeunes parviennent à dépasser leurs propres intérêts individuels, en établissant des formes d'échange ponctuelles et locales. L'exercice de la solidarité ne peut pas échapper à la fragilité de l'arrangement : « Cela ne se fait pas sans quelques frictions et tensions au sein du groupe. Ce sont souvent les mêmes qui empruntent et qui ne participent pas aux frais quand il y a des dépenses à faire » (Amin). Le même principe vaut pour un bien symbolique très prisé, les habits que les jeunes s'échangent régulièrement. « C'est une façon pour nous d'être solidaires, de partager un certain nombre de choses ensemble » (Sadak). Cette solidarité quotidienne est affichée publiquement et les jeunes n'ont aucune difficulté à la justifier. Mais, là aussi, la fragilité de l'arrangement se fait ressentir dans de petites discordes, lorsque les uns ne respectent plus certains principes de solidarité, partagés par eux, par exemple, quand l'un des frères du groupe porte un vêtement uniquement destiné aux membres du même groupe. La solidarité est donc circonscrite à un circuit d'échange.

Il est un autre sujet à propos duquel les membres du groupe sont parvenus à un *arrangement*. Lorsque la proposition est faite d'aller voir un match de foot, il peut arriver que les différents membres du groupe changent d'avis de nombreuses fois quant à l'opportunité d'y aller ou non. Mais il est un *principe sur lequel tout le monde est d'accord* : « Personne n'ira voir le match avec d'autres [en dehors du groupe], surtout si certains d'entre nous vont y aller, sinon, c'est mal vu. Si on le fait, cela peut vouloir dire qu'on change de copains » (Amin). Ce comportement est donc *justifié par le maintien des bonnes relations* au sein du groupe. Tout « écart » sera dénoncé. Par contre, le fait que les différents membres du groupe puissent changer d'avis à de nombreuses reprises illustre aussi un mode de fonctionnement essentiellement fondé sur l'*arrangement*. Les décisions ne sont jamais nécessairement définitives et n'impliquent pas un processus de délibération. Comme l'illustre l'exemple ci-dessus, la « trahison » est un *comportement jugé sévèrement par tous*. Le cas de Sadak révèle aussi des situations face auxquelles il refuse certaines formes

d'arrangement. C'est particulièrement le cas lorsque ses amis lui réclament de l'argent pour le consacrer à des dépenses qu'ils *qualifient* de « contrares » à ses propres convictions : « Par exemple, avec mon argent, je refuse de leur offrir des bouteilles de vin, je refuse d'acheter avec mon argent quelque chose qui ne convient à mes convictions, qui est interdit par la religion. » *Ce refus est donc justifié* parce que ces dépenses sont jugées contrares aux convictions auxquelles il adhère. S'il manifeste une certaine fermeté par rapport à cette question, c'est parce que ces convictions sont primordiales pour la situation. C'est la *limite* que Sadak ne franchit pas. Son intransigeance au sujet des dépenses qu'il ne veut pas faire peut mener à une discorde au sein du groupe.

• *Les « principes de l'arrangement » : secret, discrétion, « tolérance »...*

On pourrait encore concevoir qu'il existe une autre forme d'*arrangement* qui caractérise les interactions au sein du groupe de jeunes. Une forme de *convention* voudrait en effet que les différents membres du groupe gardent *une certaine partie de leur vie privée « secrète »*. Si on apprend de la bouche des amis de Sadak que ce dernier ne se livre pas entièrement et qu'il préfère garder une partie de sa vie « souterraine » (Amin), Hassen, lui, affirme volontiers sa position : « Moi je suis quelqu'un de réservé et je ne veux pas que tout le monde soit au courant de tout ce que je fais... » Les justifications avancées sont de l'ordre du *respect*, de l'intimité de la personne, de la tolérance : « On a des choses confidentielles, sa vie privée, sa vie intime et l'on ne doit pas trop s'en mêler » (Amin).

On peut néanmoins relever que les amis de Sadak remettent parfois en question le comportement jugé trop « prudent » ou excessivement « discret » de ce dernier : « Je ne comprends pas pourquoi il ne raconte pas tout. Nous, on ne lui cache rien ! On joue avec lui la transparence totale, mais lui, il ne veut pas tout nous raconter. Parfois on a l'impression qu'il se méfie de nous... » (Ali). Pourtant, Hassen, lui-même, se définit lors de l'entretien comme « quelqu'un de réservé ». « Je ne veux pas que tout le monde soit au courant de tout. Je ne leur demande pas non plus de tout me raconter. » On comprend que les jeunes *tombent sur un certain accord* quant au respect de la vie intime de chacun. Cette attitude semble permanente puisque différents faits du passé sont évoqués (en tout cas, au moins, au sujet de Sadak).

accepté d'entraîner les cadets de l'équipe locale de football. Cela ne lui rapporte pas beaucoup d'argent par rapport à l'effort que cela lui demande, après ses horaires de travail pour la boulangerie. Mais, ces entraînements de foot lui permettent de continuer à «garder la forme». Cela peut s'apparenter à un compromis dans la mesure où le choix de Sadak se réfère à plusieurs ordres de justification. Il doit, par exemple, concilier l'exigence de préserver de bonnes relations avec ses amis, faire attention à sa réputation et, dans le même temps, satisfaire son envie d'avoir une certaine autonomie financière et une «reconnaissance» personnelle. Malgré l'effort à fournir et bien que cela l'empêche de voir davantage ses amis, Sadak assure ces entraînements de foot. Sadak travaille pour gagner son argent et être indépendant. L'effort que peut lui coûter ce travail est compensé par la satisfaction de gagner sa vie par ses propres moyens et d'avoir une certaine autonomie par rapport à ses parents : «Moi, je veux à la fois être bien fringué (*haiti al-hatta*), suivre la mode, mais gagner ma vie et rester indépendant... C'est pour cette raison que j'ai accepté ce travail très dur et je n'hésite pas à me réveiller à 3 heures du matin pour aller au travail et rester, toute la journée, enfermé (*malsour*), puis ensuite quand je vais à la plage, je trouve une énorme satisfaction... Être jeune, c'est aussi être actif, dynamique, donc je ne me fatigue pas. Je travaille, je gagne de l'argent et j'en profite, faire la fête, m'amuser [...]» Sadak ne parvient à se mettre d'accord avec ses amis sur cette manière de voir et cette nécessité de travailler : «Eux, ils veulent le beurre et l'argent du beurre. Ils veulent s'amuser, profiter, s'éclater mais ils ne veulent pas travailler. Ils se demandent d'ailleurs pourquoi j'ai accepté ce travail.» On pourrait considérer que Sadak qualifie implicitement le comportement de ses amis de non convenable. Mais ces derniers n'essaient pas de se rallier au point de vue de Sadak. La façon dont ils appréhendent la vie active et le mode de vie de Sadak est proche de *la relativisation*. «Ils [ses copains] me disent : "Comment se fait-il que tu acceptes en plein été de travailler de 3 heures ou 4 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi ?" » (Sadak). Pour les amis de Sadak, «travailler (ici), c'est presque mission impossible» (Amin). «Ici, il n'y a pas d'avenir», dit Hassen. Sadak n'est pas *entièrement d'accord* avec cette idée – puisqu'il s'est lui-même arrangé pour trouver un emploi, mais il semblerait que les jeunes évitent de se disputer à ce sujet. Ils tentent donc de se soustraire au différend. Toutefois, l'avis de

En somme, on constate que *la nature des relations au sein du groupe repose davantage sur des arrangements* que sur des *compromis*. Sans doute, la façon de fonctionner du groupe, fondée essentiellement sur l'*arrangement*, a-t-elle un lien avec cette relative réserve dans le partage des expériences de chacun. Il apparaît que les jeunes ont parfois des *difficultés à sceller des accords durables*. On pourrait supposer que, d'une certaine manière, ils ne cherchent pas à réaliser de tels accords contraignants. L'accord stable n'est peut-être pas leur visée première. *La recherche d'un accord entre tous n'est pas nécessaire* à la pérennité du lien dans le groupe. Face aux difficultés rencontrées quotidiennement et à certaines divergences de point de vue ou désaccords, ils «s'arrangent», comme ils disent. Et, étant donné le *caractère provisoire et ponctuel de ces nombreux arrangements*, on ne s'étonnera pas que le groupe ne se montre que relativement homogène. La façon dont les membres du groupe envisagent leurs interactions et leurs échanges témoigne même parfois d'une certaine forme de *relativisation* : «Quand on doit faire quelque chose, on n'est pas obligé d'avoir l'accord de tout le monde. Ceux qui sont intéressés y participent, les autres ont le choix.» Ce «groupe» fonctionne finalement de façon peu permanente et non hiérarchique. Mais cette attitude de relativisation lui permet sans doute d'éviter les différends autant que faire se peut. Les membres du groupe vivent dans l'*instantanéité, au gré des circonstances particulières, dans la contingence*. «Quand on fait quelque chose, on se réunit rarement au complet, il y a toujours l'un ou l'autre qui ne veut pas y aller ou a des choses à faire, parfois on ne discute même pas. Très souvent on ne discute même pas, la décision se prend sur le tas» (Ali).

**Au-delà de l'arrangement, les virtualités du compromis : le départ comme horizon d'attente et comme pari sur l'avenir**

#### *L'avenir au pays : un « horizon fermé »*

Si Sadak n'a pas eu envie de poursuivre des études, il a cependant accepté de travailler pendant une courte période dans la boulangerie de son frère : «Les conditions de travail sont très difficiles, c'est un rythme très dur.» Malgré cette contrainte, il a également



Sadak est lui-même *contingent* et ne dépasse pas la *situation immédiate* puisqu'il sera rapidement remis en question – nous verrons que Sadak abandonnera cet emploi et partira lui aussi à l'étranger.

En effet, on apprendra ensuite (en octobre 2002) que Sadak n'envisage plus de continuer à travailler de la sorte. Le compromis qu'il avait trouvé, n'était que *provisoire, ponctuel* et, en définitive, *fragile*. Il se rend compte en effet que le peu d'argent que lui rapporte ce travail éprouvant ne peut lui permettre de bâtir un projet d'avenir. Au fil du temps, il s'est lui aussi rendu à l'idée qu'il n'y a pas d'avenir au pays et que le départ serait la seule solution : « Moi, j'ai compris qu'avec ce que je gagne, ce salaire, je ne peux pas construire mon avenir : avoir une maison, acheter une voiture, c'est une chose impossible ; et je ne peux pas me marier et vivre convenablement. [...] Je ne peux pas avoir de l'ambition si je continue dans ce travail, on ne peut pas faire grand-chose... » Assez rapidement, il aspire à autre chose. Il envisage alors de quitter le pays pour trouver une meilleure situation ailleurs. Cette solution qu'il souhaite *temporaire* se présente comme un horizon d'attente, une autre expérience virtuelle orientée vers la recherche d'un nouveau compromis. Lui qui n'a jamais souhaité quitter le pays pense néanmoins qu'il s'agit d'une alternative pour s'assurer un avenir meilleur : « Avant, je n'ai jamais songé partir à l'étranger, quitter mon pays pour immigrer. Je me sentais très bien dans mon pays. Maintenant, j'ai compris, [...] je me dis que le seul moyen c'est peut-être d'aller à l'étranger deux ou trois années s'enrichir, acheter une voiture, pendant ce temps, construire une maison ici, et puis, rentrer pour monter un projet. »

En adoptant le projet *de partir*, il tombe ainsi d'accord avec ses amis pour lesquels travailler en Tunisie ne vaut pas la peine, l'avenir au pays est un « horizon fermé ». Le témoignage de Hassen est éclairant de ce point de vue : « [...] quand on trouve du travail [ici] on ne gagne rien et on ne peut rien faire avec un salaire de misère et c'est quand on est jeune que l'on doit construire son avenir. »

### ***Partir... un pari sur l'avenir: horizon d'attente, expérience virtuelle et visée du compromis***

Partir à l'étranger pour travailler et assurer son avenir est assurément un horizon d'attente visé par la plupart des jeunes

Tunisiens. *Nous n'avons rien à craindre, car (ici) nous sommes déjà morts*, affirme-t-on.

Mais, au sein du groupe, on perçoit, au travers notamment des discours de Sadak, Hassen et Amin, que si l'étranger est, pour eux, synonyme d'espoir, de richesse, de réussite – et donc une expérience virtuelle –, il est également synonyme de *sacrifice*, de dévouement : « On a besoin d'être "quelque chose" et cela passe par des sacrifices » (Hassen). Rappelons que la position de Sadak relative au départ illustre ce que l'on peut entendre par *compromis*. Ce dernier affiche en effet tout d'abord un refus catégorique de quitter le pays. Il se trouve donc en *désaccord* avec ses amis qui voient, eux, le départ comme un tremplin vers une vie meilleure : « Moi, contrairement à mes camarades, je n'ai jamais souhaité quitter mon pays pour aller vivre à l'étranger. Je suis bien dans mon pays. » Souvenons-nous en effet que, bien qu'il admette que la vie en Tunisie n'est pas aisée, il a trouvé, dans un premier temps, une forme de compromis qui lui a permis de vivre au pays en gagnant sa vie. Mais nous avons également constaté qu'il en arrive malgré tout à souhaiter partir, trouver du travail à l'étranger, pour mener une vie plus décente. Et il s'agit bien ici d'une expérience virtuelle qui laisse entrevoir une certaine visée du compromis. Il n'est d'ailleurs pas rare que les expériences s'enchaînent, se succèdent, mettant en péril cette visée et rendant l'attente encore plus éprouvante.

Toutefois, le sacrifice que Sadak est prêt à faire en quittant le pays semble avoir des *limites*. S'il est prêt à partir, à quitter les siens pour s'établir *provisoirement* à l'étranger, il n'est pas prêt pour autant à se sacrifier personnellement, à risquer sa vie. En outre, la clandestinité est pour lui inacceptable. À cet égard, il se montre *intransigeant*, considérant qu'il ne peut quitter le pays que sous certaines conditions, avec quelques garanties : « Je ne vais pas me sacrifier pour aller à l'étranger, je ne veux pas faire comme tous ces "brûleurs" (*haraka*) et me retrouver clandestin en Italie, et parfois au risque de ma vie... Je vois tellement de morts et d'arnaques que je ne veux pas de tels risques. Faire des sacrifices, je veux bien mais se sacrifier, je n'en veux pas [...] De cela, moi je n'en veux pas. » Il est donc amené à composer avec certains principes pour parvenir à un compromis tenable : rejoindre la Suisse un ou deux mois en touriste, avec comme prétexte de retrouver un ami d'enfance. Ce compromis

lui permet de ne pas se comporter comme un « clandestin » tout en bénéficiant des avantages de la situation à l'étranger, pour entamer les démarches nécessaires pour s'y établir.

On remarquera néanmoins que, comme pour toute forme de *compromis*, Sadak ne tient pas là un propos définitif. Il dit lui-même : « Je ne cache pas que si vraiment l'occasion se présente et que je peux vraiment rester là-bas, je n'hésiterai pas, je resterai volontiers provisoirement clandestin [...] ». Sadak trouve l'argument qui convient pour justifier le fait de rester en Suisse. Il ne semble toutefois pas accorder beaucoup d'importance à la question : « Cela n'est pas très important. L'essentiel pour moi c'est que l'on gagne très bien sa vie. Tous les copains qui sont partis en France, en Allemagne ou en Belgique, tous ont pu en quelques années construire une maison, acheter une voiture et aider leurs parents à sortir de la pauvreté (*faqr*) dans laquelle ils vivent. Donc dès que l'on sait que l'on va réaliser tout cela, le reste importe peu finalement. » L'insignifiance semble donc bien caractériser le *jugement* que porte Sadak sur la situation à laquelle il sera confronté à l'étranger. Cette tendance à s'en remettre *aux circonstances particulières d'une situation et à la juger sans conséquence* correspond bien à ce que l'on qualifie de *relativisation*. Sadak affirme d'ailleurs que les « problèmes » (tels que le racisme, l'exploitation, etc.) dont il aurait éventuellement à souffrir à l'étranger ne sont que le prix à payer pour obtenir ce qu'il souhaite : « Et même si je devais subir tout cela, je dirais que c'est peut-être le prix à payer, c'est un sacrifice à faire. »

Le *départ* s'apparente à un horizon d'attente, un projet élaboré pour *fuir* les contraintes et les difficultés de la vie en Tunisie. Une certaine forme d'accord se dégage sur le bien-fondé de ce projet. Une différence est cependant importante à souligner : si Sadak ne peut envisager de se retrouver « clandestin » à l'étranger, cette possibilité n'est pas rejetée par Hassen. Tous deux ne *sont donc pas d'accord* sur leur façon d'appréhender leur *départ*, ainsi que sur le fait de vivre dans la clandestinité. « Je ne te cache pas que mon seul espoir maintenant c'est de partir à l'étranger, devenir un immigré clandestin » (Hassen). Après trois tentatives pour obtenir un visa qui se soldent par un échec, Hassen opte pour une solution qui se présente à nouveau comme une forme de *compromis*. Il envisage, en effet, d'épouser une étrangère afin de pouvoir s'établir à l'étranger.

On perçoit, chez lui, la nécessité de justifier cette perspective par des arguments valables publiquement : « La solution idéale serait de se marier avec une étrangère... On règle ainsi les problèmes de papiers et on commence une autre vie normale, mais cela poserait quand même quelques problèmes. Ni la religion ni la famille ne me permettraient de faire ce genre de mariage... » Reste qu'il importe pour lui, comme pour les autres, de pouvoir *composer* avec toutes ces exigences contradictoires, c'est-à-dire en définitive de rendre *effectives* les virtualités du compromis. C'est en ce sens qu'on est tenté d'avancer l'idée que l'horizon d'attente de ces jeunes est celui de sceller un compromis permettant de créer une nouvelle expérience, restée jusqu'alors à l'état virtuel. On pourrait dire que la « puissance de l'attente » est l'un des traits caractéristiques de l'horizon de ces jeunes. L'attente est en effet, pour eux, une expérience quotidienne, une *épreuve*, pourrait-on dire, où l'on se mesure à soi et à d'autres à l'aune d'une expérience virtuelle : le *départ*.

Le *départ* ou, plus exactement, *l'attente du départ* est probablement l'*horizon le plus significatif* pour eux. Partir, c'est leur leitmotiv. La grande attente est celle du moment du départ ; mais auparavant, le quotidien des jeunes est conditionné par une succession d'autres d'attentes : l'attente d'une attestation d'hébergement provenant d'un ami ou d'un parent vivant à l'étranger, l'attente (la plus longue) de l'obtention d'un visa, l'attente des billets, etc. Régler toutes ces questions relatives à la préparation du départ est une *épreuve d'attente* ; un *horizon d'attente à franchir pour créer une nouvelle expérience* (Koselleck, 1990, p. 314). Mais, avant d'y parvenir, ils passent leur temps à attendre...

## Perspectives

Les cadres de l'expérience du groupe de jeunes auquel nous avons consacré cette enquête se révèlent investis de deux modes existentiels de *définition de la situation*. Pour déceler les caractéristiques spécifiques de chaque mode existentiel, nous avons emprunté à Reinhart Koselleck deux expressions polarisées : celle de « champ d'expérience » et celle d'« horizon d'attente ». L'analyse des données de l'enquête nous permet d'affirmer que le champ d'expérience des jeunes, leurs relations au quotidien,

se compose d'une multitude d'arrangements dont on peut constater la prééminence; tandis que l'horizon d'attente, expérience virtuelle orientée vers l'avenir, est porté vers la recherche de certaines figures du compromis, dont l'élaboration vise à accéder à un nouveau champ d'expérience. Dans le champ d'expérience, ce qui importe c'est de sceller des accords circonstanciels, de coordonner des actions contingentes, locales, qui n'obéissent pas à des contraintes de justifications. Dans ces circonstances, le flux de l'action prime sur les justifications. On évite l'accrochage parce que le lien prime sur les raisons du lien; autrement dit, on privilégie le « vivre ensemble » sur la visée du bien commun, sur les motifs de ce « vivre ensemble ». Dans l'horizon d'attente, en revanche, il n'est plus question d'arrangement parce qu'il y a une visée du bien. Les jeunes sont capables de justifier les raisons de leur « attente » et la nécessité ou le désir de partir. Ils le font d'ailleurs en mobilisant une pluralité de principes de justification; ils sont, d'une certaine manière, contraints de composer avec cette expérience virtuelle – l'attente, puis le départ – et, par conséquent, de construire des compromis réalistes qui leur permettent de franchir cet horizon d'attente. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, dans cette expérience de l'attente les jeunes adoptent une attitude réaliste: ils considèrent qu'ils n'ont rien à perdre, mais tout à gagner; d'où ce besoin incommensurable de s'exiler, cette « soif de départ ». Il ne s'agit pas d'une attitude de résignation, mais au contraire d'une volonté affichée de s'affranchir de l'expérience immédiate pour créer les conditions d'une expérience nouvelle, celle qui, à leurs yeux, permettrait de se réaliser soi-même en tant qu'individu autonome, en tant que « sujet moral » ayant une dignité et une « estime de soi ».

Comment comprendre la coexistence de ces deux modes existentiels d'être: un champ d'expérience où prévalent les arrangements les plus divers et un horizon d'attente orienté vers une expérience virtuelle où le compromis serait potentiellement possible? Quels sont, en définitive, les ressorts de ces deux manières d'être-dans-le-monde?

Ce qui est commun à ces jeunes, c'est leur manque de prise sur le monde. Aussi bien les formes d'arrangement que l'expérience virtuelle du départ seraient liées à cette situation de manque d'emprise sur la réalité. Comme le note, à juste titre, Smaïn Laacher dans une étude sur le centre d'hébergement et

d'accueil de Sangatte, « le départ signe quelque chose d'infiniment plus décisif que le manque de travail ou même la dégradation sociale et économique des conditions d'existence. Il prend acte de la dépossession de la "confiance dans le monde" » (Laacher, 2003, p. 160). C'est cette construction à la fois mentale et pragmatique de la réalité qui, semble-t-il, astreint les jeunes à polariser leurs cadres d'expérience sur ces deux configurations de leur situation.

En outre, un motif important qui serait à l'origine de cette dépossession de la confiance dans le monde, c'est la situation de frustration dans laquelle se trouvent les jeunes. Le thème de la frustration chez les jeunes n'est pas nouveau: l'historien Georges Duby l'avait déjà remarqué chez les jeunes au Moyen Âge: « Privés de tout espoir, écrit-il, d'hoirie certaine, les fils puînés ne voyaient qu'une issue: l'aventure » (Duby, 1964, p. 841). Ce qui a changé, c'est probablement le ressort de cette frustration: chez nos jeunes, l'horizon d'attente et l'expérience virtuelle du départ sont animés par un désir fort de ce que représente dans leur imaginaire l'« Eldorado occidental »: la richesse, l'excellence, le respect, la reconnaissance, l'estime de soi, etc. Le point commun, ou plutôt le principe du lien qui unit ces jeunes, c'est la frustration de ne pas pouvoir accéder à l'avoironnement... bref d'un mode de vie qui leur procure la possibilité de satisfaire le désir de posséder, l'envie de (se) réaliser, c'est-à-dire la promesse d'un avenir autre... Mais tous se trouvent en manque. La frustration serait donc à la base du lien constitutif des cadres de l'expérience des jeunes. Pouvons-nous aller jusqu'à risquer, s'agissant de ces jeunes, l'expression « groupe de frustrés »? Quoi qu'il en soit, il semble que l'on pourrait partir d'une analyse des « économies de la frustration » pour comprendre les ressorts du champ d'expérience et de l'horizon d'attente de la jeunesse.

## Références bibliographiques

- ADELKHAH F., « Partir sans quitter, quitter sans partir », *Critique internationale*, n° 19, avril 2003, pp. 141-155.
- BIDART C., *L'amitié, un lien social*, La Découverte, Paris, 1997.
- BOLTANSKI L., *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Métailié, Paris, 1990.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 1991.
- BREVIGLIERI M. et STAVO-DEBAUGE J., « Les identités fragiles. La "jeunesse" et "l'immigration" », in CICCHELLI V., CICCHELLI-PUGEAULT C., RAGI T. (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, Presses universitaires de France, Paris, 2004, pp. 159-176.
- CICCHELLI V., CICCHELLI-PUGEAULT C., RAGI T. (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, Presses universitaires de France, Paris, 2004.
- CINGOLANI P., « Le risque de "s'en sortir" », in THURSZ A., SOUTEYRAND Y., SALMI R. (dir.), *Adolescence et risque*, Syros, Paris, 1993, pp. 191-196.
- DUBY G., « Dans la France du Nord-Ouest. Au XIX<sup>e</sup> siècle : les "Jeunes" dans la société aristocratique », *Annales Économies Sociétés Civilisations*, n° 5, septembre-octobre 1964, pp. 835-846.
- ERIKSON E. H., *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Flammarion, Paris, 1972.
- FARGUES P., « L'émigration en Europe vue d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient », *Esprit*, n° 300, décembre 2003, pp. 125-143.
- FLANDRIN J.-L., « Enfance et société », *Annales Économies Sociétés Civilisations*, n° 5, septembre-octobre 1964, pp. 323-329.
- GALLAND O., « Adolescence et post-adolescence : la prolongation de la jeunesse », in THURSZ A., SOUTEYRAND Y., SALMI R. (dir.), *Adolescence et risque*, Syros, Paris, 1993, pp. 29-40.
- GALLAND O., ROUDET B. (dir.), *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire - L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Marly-le-Roi - Paris, 2001.
- GOFFMAN E., *Les cadres de l'expérience*, Minuit, Paris, 1991 (éd. originale 1974).

- GOFFMAN E., *L'arrangement des sexes*, La Dispute, Paris, 2002.
- JARVIN M., « Groupe de pairs et relations d'amitié », in CICCHELLI V., CICCHELLI-PUGEAULT C., RAGI T. (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, Presses universitaires de France, Paris, 2004, pp. 41-51.
- JEAMMET P., « L'adolescence est-elle un risque ? », in THURSZ A., SOUTEYRAND Y., SALMI R. (dir.), *Adolescence et risque*, Syros Paris, 1993, pp. 41-51.
- KOSELLECK R., *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1990.
- LAACHER S., « Partir pour le bout de la terre », *Critique internationale*, n° 19, avril 2003, pp. 157-170.
- MALLET P., « Se découvrir entre amis, s'affirmer parmi ses pairs. Les relations entre pairs au cours de l'adolescence », in RODRIGUEZ-TOMÉ H., JACKSON S., BARIAUD F. (dir.), *Regards actuels sur l'adolescence*, Presses universitaires de France, Paris, 1997, pp. 109-146.
- MAUGER G., « L'adolescence : invariants et variations », in THURSZ A., SOUTEYRAND Y., SALMI R. (dir.), *Adolescence et risque*, Syros, Paris, 1993, pp. 54-60.
- MORIN E., « Adolescence en transition. Classe adolescente et classes sociales, aspiration au divertissement et aspiration à la vie bourgeoise dans une commune du Sud-Finistère », *Revue française de sociologie*, vol. VII, 1966, pp. 435-455.
- NACHI M., « La vertu du compromis : dimensions éthique et pragmatique de l'accord », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° 46, 2001, pp. 81-110.
- NACHI M., *Éthique de la promesse. L'agir responsable*, Presses universitaires de France, Paris, 2003.
- PIETTE A., *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Métailié, Paris, 1996.
- RODRIGUEZ-TOMÉ H., JACKSON S., BARIAUD F. (dir.), *Regards actuels sur l'adolescence*, Presses universitaires de France, Paris, 1997.
- ROUDET B., TCHERNIA J.-F., « L'amitié, une valeur toujours centrale », in GALLAND O., ROUDET B. (dir.), *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire - L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Marly-le-Roi - Paris, 2001, pp. 47-59.

- SCHMITT J.-C., « Pour une histoire de l'adolescence: le cas du Moyen Âge », in THURSZ A., SOUTEYRAND Y., SALMI R. (dir.), *Adolescence et risque*, Syros, Paris, 1993, pp. 21-28.
- SCHMITT J.-C., « Le Moyen Âge avait-il peur des jeunes ? », *L'histoire*, n° 200, 1996, pp. 80-84.
- THÉVENOT L., « L'action qui convient », in PHARO P., QUÉRÉ L. (dir.), *Les formes de l'action*, École des hautes études en sciences sociales, coll. « Raisons pratiques », Paris, 1990, pp. 39-69.
- THÉVENOT L., « Le régime de familiarités. Des choses en personne », *Genèses*, n° 17, 1994, pp. 72-101.

QUATRIÈME PARTIE

**FAIRE DIALOGUER  
LES CIVILISATIONS**

Chapitre XVI - Les étapes de la reconnaissance,  
*Marc Crépon*

Chapitre XVII - Autrement modernes.  
Jeunes et participation politique  
au sud de la Méditerranée,  
*Marco Bontempi*

Chapitre XVIII - Identités méditerranéennes,  
citoyenneté et Europe.  
Une recherche sur les jeunes adultes en Italie,  
*Vittorio Cotesta*

Chapitre XIX - La Méditerranée  
contre tous les fondamentalismes,  
*Franco Cassano*

**Collection Débats Jeunes**  
dirigée par Bernard Roudet

La collection de livres « Débats Jeunes » a été créée en appui à *Agora Débats/Jeunes*, revue trimestrielle de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire publiée par les éditions L'Harmattan. Le comité de rédaction de la revue constitue le comité éditorial de la collection. Le secrétariat de rédaction est assuré par Apolline de Lassus.

La collection, comme la revue, souhaitait répondre à l'une des missions de l'INJEP : diffuser et valoriser les savoirs et les connaissances sur les questions de jeunesse, mais aussi de vie associative et d'éducation populaire. De manière ouverte, sans privilégier aucune discipline ou école, la collection « Débats Jeunes » rend compte de travaux récents en sciences sociales, souvent réalisés par de jeunes universitaires, témoignant ainsi d'une recherche vivante et active. Les livres publiés sont issus de travaux (thèses, rapports ou programmes collectifs de recherche...), réécrits et remaniés pour s'adresser à un public dépassant la seule communauté scientifique. Les sujets abordés peuvent prolonger et développer certains thèmes traités dans des articles de la revue.

Les professionnels de la jeunesse, responsables des services de l'État ou des collectivités territoriales, élus, bénévoles associatifs, animateurs, travailleurs sociaux, comme les enseignants, chercheurs et étudiants, trouveront dans ces ouvrages matière à une meilleure compréhension de la jeunesse et de sa place dans nos sociétés. En s'intéressant tant aux comportements et modes de vie des jeunes qu'aux politiques publiques les concernant, en France et dans le monde, la collection se propose de créer du débat, de constituer des outils de réflexion et d'action pour ses lecteurs.

La liste des ouvrages publiés dans la collection « Débats Jeunes » se trouve à la fin de ce volume. Une actualisation des parutions et une présentation de chaque titre peuvent être consultées en ligne sur le site de la collection, à l'adresse suivante : [www.injep.fr](http://www.injep.fr).

**Insitut national de la jeunesse  
et de l'éducation populaire**  
Établissement public du ministère de la Santé,  
de la Jeunesse et des Sports  
11, rue Paul-Leplat,  
F 78160 - Marly-le-Roi  
01 39 17 27 27

Sous la direction de  
Marc Breviglieri  
Vincenzo Cicchelli

## **Adolescences méditerranéennes**

### **L'espace public à petits pas**

L'HARMATTAN

2007